

# Dossier déclenchement

## L'importance cruciale de l'information et du consentement

Le CIANE publie un dossier consacré au déclenchement<sup>1</sup> à partir de son enquête permanente sur l'accouchement.<sup>2</sup>

14 décembre 2015

CONTACT PRESSE

**Chantal Ducroux-Schouwey**  
Présidente du Ciane

9 rue Boulitte  
□75014 Paris  
□Tel. : 06 02 53 40 30  
[presse@ciane.net](mailto:presse@ciane.net)

[www.ciane.net](http://www.ciane.net)

Le déclenchement a été **envisagé** chez un nombre important de femmes : 40,5% des primipares, 36,3% des multipares. En définitive, il a été **pratiqué chez 27,1% des primipares et 20,7% des multipares**. Les principales raisons invoquées sont le dépassement de terme (33% en 2013-2014) et d'autres raisons médicales (63% en 2013-2014): l'organisation des services et la convenance personnelle n'apparaissent que de manière marginale.

La **proportion de césarienne** en cours de travail est nettement **augmentée** pour les accouchements déclenchés (22,8% entre 2008 et 2014/ 9,5% pour les accouchements spontanés).

Le **vécu des femmes**, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique est **détérioré** de manière sensible pour les accouchements déclenchés: de 30 à 31% des femmes disent avoir très mal ou mal vécu leur accouchement dans le cas d'un déclenchement, alors qu'elles ne sont que 18 à 19% pour les accouchements spontanés.

Mais le point le plus remarquable de cette étude est qu'elle permet de mettre en relation le **vécu de l'accouchement déclenché** avec le **respect** (ou non) des obligations **d'information** et de **consentement**. En effet, les femmes qui ont reçu une information sur le déclenchement ont vécu leur accouchement déclenché de manière très similaire aux femmes dont l'accouchement a été spontané: 22% l'ont mal ou très mal vécu contre 19% pour les accouchements spontanés. A l'opposé, celles qui n'ont **pas été informées sont 44% à l'avoir mal ou très mal vécu**. Les résultats sont similaires sur la question du **consentement**.

Sur ce point, force est de constater que, malgré quelques progrès ces dernières années, on est encore loin du compte: seules **58%** des femmes dont l'accouchement a été déclenché entre 2008 et 2014 disent avoir reçu une **information** préalable et s'être vu demander leur **consentement**. 15% n'ont pu bénéficier ni d'information, ni d'une demande de consentement, 14% ont seulement reçu de l'information et 14% ont seulement pu donner leur consentement.

**L'information préalable, la demande de consentement et le respect des souhaits exprimés demeurent des priorités** pour les années à venir: non seulement parce que c'est la loi (ce qui devrait être suffisant), mais parce que cela a un fort impact sur le vécu des femmes!

<sup>1</sup> Le dossier est consultable [ici](#)

<sup>2</sup> 18648 réponses ont été analysées qui concernent des accouchements ayant eu lieu en milieu hospitalier entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2014 et pour lesquels une voie basse a été tentée (pas de césarienne programmée).